



Secourisme - Recyclage - Liège-Verviers-Ville le-Bouillet

Sécurité - Secourisme

Continue

Durée

4h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Le recyclage en secourisme s'adresse à toute personne qui dispose d'un brevet de secourisme depuis 1 année et/ou qui a effectivement suivi un recyclage chaque année.

En effet, le Code du Bien&Etre au Travail, Livre I - Principes Généraux, Titre 5 impose un recyclage annuel de 4h minimum afin de maintenir la validité du brevet. Après le recyclage, une attention particulière sera apportée sur une thématique plus précise.

Si le recyclage n'a pas été suivi annuellement, le suivi de la formation complète est requis (dont la réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation du défibrillateur).



Conditions d'accès

Disposer d'un brevet de secouriste de base depuis une année maximum.

Programme

Rappel des connaissances et aptitudes de base (réanimation cardio-pulmonaire, défibrillateur, PLS...)

Connaissances et aptitudes spécifiques :

brûlures

soin des plaies

hémorragies

traumatisme





Verviers

Rue de Limbourg, 37 4800 Verviers

087/32.54.54

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le vendredi : de 8h30 à 12h

/

fce.verviers@centreifapme.be

Bon à savoir

Consultez l'ensemble du catalogue de formations continues du Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers sur le site web www.formation-continue.be (<https://www.formation-continue.be/>).

Pour tout renseignement, contactez-nous au 087/32.54.55 ou via formation.continue.verviers@centreifapme.be

